

CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

La municipalité invite les citoyens à décorer leur maison ou leur balcon afin de mettre une note féérique dans nos rues durant la période des fêtes.

Les candidats qui souhaitent participer au concours devront déposer leur candidature au bureau municipal, à la chute de livres de la bibliothèque, par courriel à l'adresse info@saint-louis-de-blandford.ca, ou en ligne avant le 15 décembre 2020.

Vous pourrez vous procurer les bulletins d'inscriptions au concours dans le journal municipal et sur le site internet, à partir du 18 novembre 2020 jusqu'au 14 décembre 2020.

Quatre (4) prix seront décernés pour les meilleures décorations.

Règlement du concours

- ❖ Le concours est ouvert aux citoyens de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford.
- ❖ Il consiste en l'illumination et la décoration des maisons et appartements.
- ❖ Les participants devront décorer en façade de la rue de façon originale et créative.
- ❖ Les participants acceptent que les photos de leurs décorations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communication de la municipalité.
- ❖ Aucune inscription par téléphone ou par internet n'est acceptée.
- ❖ À partir du 17 décembre, les adresses inscrites seront annoncées et publiées sur nos différents réseaux (page Internet de la Municipalité, page Facebook) afin d'encourager la population à voter.
- ❖ Du 20 décembre au 4 janvier, toute la population est invitée à faire la tournée des adresses participantes et à voter en ligne. Les résultats du concours seront communiqués le 11 Janvier 2021. Le 1^{er} prix est 200.00\$, le 2^e prix est 150.00\$, le 3^e prix est 100.00\$ et le quatrième est de 50.00\$.
- ❖ Les votes se font avec votre adresse postale. Un vote par adresse postale est autorisé (un vote par famille);
- ❖ Les quatre adresses participantes qui auront cumulées le plus de vote seront les gagnantes. S'il y a égalité avec deux adresses, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le gagnant.